

ErgoSanté étend ses capacités de production

- forte croissance de l'activité en 2019 : +66% à 7,3 M€ de chiffre d'affaires
- intégration de la production dans le contexte du Brexit
- création de plus de 20 emplois, majoritairement pour des travailleurs en situation de handicap

Anduze, le 30 janvier 2020 : ErgoSanté, acteur technologique de l'économie sociale et solidaire dédié à la santé et au bien-être au travail, va inaugurer le 3 février 2020 un nouvel entrepôt de stockage de 400 m² et 6 m de haut. La capacité de production en sièges ergonomique va rapidement passer de 3 000 à 10 000 unités par an.

L'extension des capacités de production en sièges ergonomiques, une des gammes de produits phare d'ErgoSanté, répond à la fois au besoin d'accompagner la forte croissance de l'activité (+66% du CA sous enseigne 2019 à 7,3 M€) et à la stratégie d'intégration, notamment dans le contexte du Brexit. Une grande partie de la production était jusqu'à présent sous-traitée auprès de partenaires britanniques, qu'ErgoSanté avait sélectionné pour leur savoir-faire et leur adaptabilité. En mettant en place avec ces partenaires des méthodes de production innovantes, ErgoSanté parvenait à produire des sièges ergonomiques sur mesure dans des conditions de prix, délais et volumes compétitifs.

La décision d'intégrer entièrement la production sur le site d'Anduze a été partie poussée par le Brexit, qui entre en vigueur le 31 janvier, mais s'inscrit surtout dans un plan stratégique visant à accompagner la croissance tout en préservant la qualité produit et la performance industrielle.

L'extension des capacités va également générer la création de plus de 20 emplois, majoritairement à destination de travailleurs en situation de handicap, puisqu'ErgoSanté est une entreprise adaptée, qui emploie pour sa production au moins 80% de salariés handicapés.

Pour Samuel Corgne, dirigeant-fondateur d'ErgoSanté « *La gestion industrielle mise en place avec nos sous-traitants pour assurer une production sur-mesure était déjà complexe. Avec le Brexit elle devient ingérable. L'intégration de la production au siège de l'entreprise, à Anduze, va nous permettre d'accroître notre performance industrielle. Elle va par ailleurs créer des emplois dans la région et renforcer notre modèle d'entreprise adaptée, en contribuant à l'emploi des personnes en situation de handicap.* »

A PROPOS D'ERGOSANTE

Parce que malgré les progrès de la société, le travail en entreprise génère de plus en plus de troubles de santé, ErgoSanté améliore les conditions de travail des personnes valides et non valides, en amenant l'innovation technologique au service du plus grand nombre à travers des solutions sur-mesure.

ErgoSanté conçoit et distribue du matériel ergonomique adapté aux besoins spécifiques des entreprises et de leurs collaborateurs : son ambition est de proposer la meilleure solution technique face aux problématiques de santé en entreprise, jusqu'au handicap.

Créée en 2013, ErgoSanté réunit 65 collaborateurs experts répartis au sein de 12 agences pour accompagner les entreprises sur tout le territoire français.

<http://www.ergosante.fr/>

CONTACTS

Presse : Calyptus - Mathieu Calleux / Nicolas Hélin – 01 53 65 37 91 / 37 96 – ergosante@calyptus.net